

IMPORTANT : FRAUDE AUX CHÈQUES APETIZ

De faux titres « Chèque APETIZ » du millésime 2019 sont actuellement en circulation.

Dès qu'elle a eu connaissance de ces faits, Natixis Intertitres a déposé une plainte auprès des autorités. Une enquête à ce sujet a été ouverte, elle est toujours en cours.

En tout état de cause, nous vous rappelons que, pour continuer à accepter les titres APETIZ sans risque, les diligences de sécurité suivantes sont nécessaires pour s'assurer de la véracité des titres :

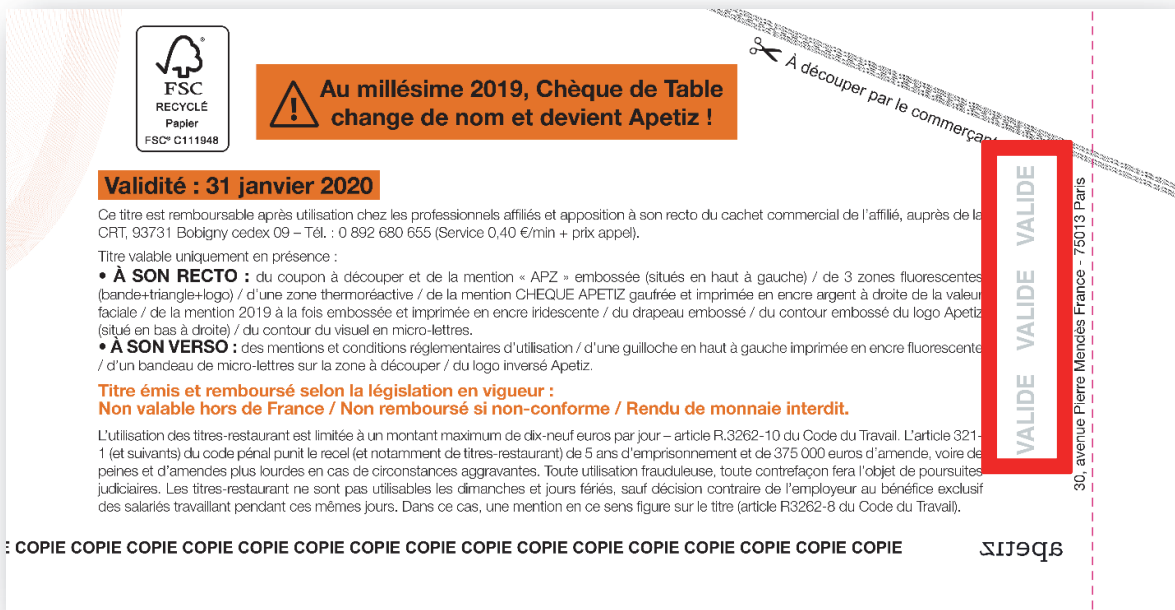
1. Le rectangle en bas à droite du titre doit être bleu marine : sur les titres falsifiés, nous avons constaté qu'il était noir.
2. La mention « VALIDE » au dos du titre doit apparaître après grattage s'il s'agit d'un vrai titre. Le titre est falsifié si cette mention apparaît sans grattage ou si elle est simplement absente après grattage de la zone concernée.
3. Demander à voir le carnet de provenance des titres. En effet, la couverture des carnets de titres falsifiés a un visuel différent de celui des carnets de vrais titres APETIZ (voir ci-dessous).

Pour faciliter vos vérifications, vous trouverez ci-dessous des visuels qui vous permettront de distinguer les vrais titres APETIZ des titres falsifiés :



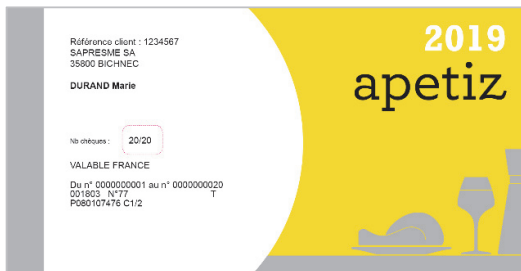
1.

2.



3.

Carnet APETIZ authentique :



Carnet comportant les titres falsifiés :



Pour rappel, les conditions générales d'affiliation (titre-restaurant) CRT Services stipulent qu' : « Il appartient à l'Affilié de vérifier que les Titres qui lui sont remis et qu'il transmet en vue de leur remboursement ont été émis par l'un des Émetteurs, que ces Titres sont stipulés payables dans toute la France métropolitaine, sauf limite géographique contraire apposée sur les Titres, qu'il s'agit bien de Titres à valeur faciale pré-imprimée qui répondent en tous points aux dispositifs de sécurité détaillés dans la plaquette « visuel des Titres » disponible sur internet (www.crt.asso.fr),... »

Merci de votre confiance,

Natixis Intertitres